

Mini Le Mag de Saint-Paul de Vence

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2025

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E



MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENCE

Directeur de la publication : Jean-Pierre Camilla // Rédaction :

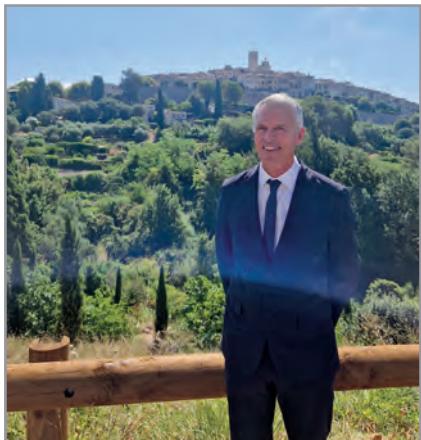
Service communication de la mairie (communication@
saint-pauldevence.fr) // Crédits photo : Nella N / Unsplash //

Impression : Trulli // Imprimé en 2 300 exemplaires.



PEFC/10-31-2254

Le mot du Maire



À Saint-Paul-de-Vence, l'été 2025 n'a pas seulement été chaud : il a été vibrant, lumineux, rayonnant ! Concerts, expositions, visites officielles, festivités... Notre commune a vécu au rythme des émotions. La chapelle Saint-Roch a retrouvé sa splendeur, Synapson a fait danser les remparts, et les médias du monde entier ont eu les yeux rivés sur nous lors de la venue de figures politiques éminentes, plaçant notre village au cœur de la scène internationale.

Alors que l'été s'efface doucement, l'automne s'annonce tout aussi vivant : inauguration de l'entrée de ville et de la roue du moulin, Journées Européennes du Patrimoine, hommage à Folon pour les 20 ans de sa disparition, sans oublier les Remp'Arts du Rire qui promettent trois soirées de rires et de talents sur fond de remparts illuminés. Une belle manière de prolonger l'énergie estivale et de continuer à faire battre le cœur du village, pour tous les Saint-Paulois, petits et grands. Et pendant que les feuilles tombent et que nos aînés découvrent de nouvelles activités au CCAS, nos jeunes savourent des repas sains et de qualité dans leur restaurant scolaire labellisé « Mention Excellence » par Ecocert en Cuisine !

Belle rentrée à toutes et à tous !

Jean-Pierre Camilla

Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence



Un été vibrant à Saint-Paul-de-Vence !

Entre art, musique, festivités et traditions, Saint-Paul-de-Vence a vibré cet été au rythme d'une saison haute en couleurs et en émotions, à commencer par **l'exposition événement célébrant les vingt ans de la disparition d'Arman** et dont la sculpture monumentale « Being Beauteous » veille désormais sur la place Neuve.

Le Festival de Saint-Paul-de-Vence a également confirmé son statut d'événement incontournable de l'été, avec une 14^e édition qui a réuni les plus grands noms du classique et du jazz : Renaud Capuçon, Guillaume Bellom, Gabi Hartmann....

Parmi les temps forts de cet été 2025, il y a bien sûr **la Sainte-Claire**, la fête patronale chère à tous les Saint-Paulois. Pendant plusieurs jours, le village s'est transformé en une véritable scène à ciel ouvert : processions, animations proposées par le Conseil Municipal des Jeunes (jeux en bois,

course de garçon de café...), bals populaires, avec, en point d'orgue, **le concert exceptionnel du duo électro Synapson** qui a électrisé la Courtine. Moment très attendu : **le traditionnel cocktail du Maire** a, lui aussi, rassemblé une foule fidèle, malgré la chaleur torride !

Au programme des nombreuses animations qui ont fait carton plein : **le bal de la fête nationale, la fête de la Saint-Jean, le pique-nique blanc...**, des rendez-vous fédérateurs orchestrés par les bénévoles du **Comité des Fêtes** qui ont marqué la saison.

Clin d'œil également à **l'Association des Commerçants et Artistes Saint-Paulois avec son défilé de mode** toujours plus plébiscité, tandis que **les Trophées de Saint-Paul** ont permis aux stars de la pétanque et du petit écran de briller sur la place de Gaulle.



Le village au cœur de la scène internationale !

Entre visites officielles et célébration du patrimoine, le village a fait la une de l'actualité cet été, accueillant des personnalités éminentes du monde politique, sous l'objectif des caméras et objectifs venus du monde entier. Le 9 juin dernier, la commune a eu l'honneur d'accueillir Brigitte Macron, accompagnée de 15 délégations d'épouses des chefs d'Etat du monde entier réunis à Nice pour le Sommet de l'Océan. La Première Dame a visité le village avant de déjeuner à la Colombe d'Or puis faire une halte à la Fondation Maeght.

Quelques semaines plus tard, ce fut au tour de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco de venir inaugurer le « parcours GPK55 », retracant la visite de Grace Patricia Kelly en 1955 dans les rues du village, et témoignant des liens forts entre Monaco et Saint-Paul-de-Vence. Le Prince Souverain a également dévoilé la plaque symbolisant l'entrée de Saint-Paul-de-Vence dans le réseau des Sites Historiques Grimaldi de Monaco, avant de signer le Livre d'Or du restaurant La Colombe d'Or, où, en 1955, sa mère avait apposé sa signature. Tout un symbole !



Près de 500 000 € pour redonner vie à la chapelle Saint-Roch !

Après un an de travaux, la chapelle Saint-Roch a été inaugurée samedi 16 août, jour de la fête du saint protecteur. Toiture, fondations, parements, ferronneries : tout a été



repris pour sauver ce monument du XV^e siècle, menacé par les intempéries et le temps qui passe. Le chantier, piloté par M. Brunelle, a mobilisé près de **483 583 €**, financés par :

- **Le Département des Alpes-Maritimes : 240 150 €**
- **La Région PACA : 50 000 €**
- **La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis : 48 358 €**
- **La Fondation du Patrimoine : près de 32 000 €** collectés grâce aux dons (et la souscription est toujours en cours), preuve de l'attachement des Saint-Paulois à leur patrimoine !

Le 16 août dernier, ils étaient d'ailleurs très nombreux à braver la canicule pour inaugurer cette chapelle chère à leur cœur. Messe traditionnelle, chants gospel et pan bagnats bénis ont rythmé cette journée festive, organisée avec le précieux concours du Comité des Fêtes. Restaurée avec ferveur, Saint-Roch est désormais prête à traverser les siècles à venir !

LES HÉROS DE L'ÉTÉ !

Deux agents municipaux ont reçu les honneurs du maire lors de la cérémonie du 14 juillet pour avoir sauvé un enfant de l'étouffement : Morgan Maréchal, gardien brigadier, et Rafik Abbas Henni, chef de l'équipe technique du village.

Le 16 juin 2025 à 9h45, rue de la Tour, ils ont contribué à sauver la vie d'un petit garçon de trois ans victime d'un étouffement grave en pratiquant les gestes de premiers secours et en alertant les sapeurs-pompiers. Bravo à eux pour leur courage et leur dévouement !



Les Remp'Arts du Rire :

Acte I

C'est LE rendez-vous de la rentrée à Saint-Paul : la première édition des Remp'Arts du Rire ! **Du 12 au 14 septembre**, ce festival d'humour et de comédie en plein air mêlera stand-up* et théâtre de boulevard au pied des remparts. Un premier acte prometteur, orchestré par **Julien Nacache et Louis-Aubry Longeray**, amis à la ville comme à la scène et fondateurs de la compagnie « Les Collectionneurs », avec la complicité et **la collaboration de Michel Boujenah**.



// Comment vous êtes-vous rencontrés ?

Louis-Aubry Longeray : On a commencé le théâtre en même temps, à sept ans : on prenait des cours avec Numa Sadoul. Au départ, on était de simples « copains du théâtre ». Puis, nous avons intégré la troupe des « Enfants Terribles » et nous passions des week-ends entiers ensemble à répéter. Forcément cela créa des liens ! À 18 ans, nous étions devenus trop « vieux » pour les « Enfants Terribles » donc nous avons dû quitter la troupe mais ni Julien ni moi n'avions envie d'arrêter de jouer. Nous nous sommes inscrits en licence Arts et Spectacle section théâtre et, parallèlement, nous avons recréé une troupe amateur

avec une bande de comédiens. Le rythme de travail était très soutenu, entre l'écriture des textes, la recherche scénographique... etc...

Julien Nacache : Entre 2015 et aujourd'hui, nous avons créé quatre spectacles dont le premier était « *On purge bébé !* ». C'est avec lui que nous avons remporté en 2018 la section PACA du festival de théâtre amateur. Cela a été le déclic. On s'est dit : « Allez, on se lance ! ».

L-A L : Très vite, on a créé un 2^e spectacle : « *Le petit chose* », inspiré du roman d'Alphonse Daudet, puis « *Deux frères* » et « *Théâtre à la carte* ». Aujourd'hui, Les Collectionneurs, ce sont 17 artistes (réalisateurs, comédiens, musiciens...) !

// Comment est venue l'idée de créer un festival d'humour à Saint-Paul-de-Vence ? Et comment l'avez-vous imaginé ?

JN : Notre envie première, c'était de jouer à domicile ! Nous voulions tester le théâtre en plein air dans notre village. Petit à petit est venue l'idée de proposer un rendez-vous qui sorte de l'ordinaire avec une mise en scène cabaret, des musiciens, et bien sûr un cadre sublime : au pied des remparts !

L-A L : Il était primordial pour nous de créer un vrai festival qui se déroule sur un week-end et non une date de tournée parmi d'autres.

*stand-up : stand-up comedy, comique de scène, ou monologue comique, genre comique où un humoriste se produit seul sur scène, sans décor, et s'adresse directement au public.

// Quel rôle a joué Michel Boujenah dans cette aventure ?

JN : Avec Michel, on s'est rencontrés sur « *l'Avare* » que l'on jouait ensemble à Anthea puis en tournée ensuite dans toute la France. Au début, comme nous étions tous les deux saint-paulois, on évoquait à la légère le fait de créer un festival à Saint-Paul et, petit à petit, le projet est devenu plus sérieux.

L-A L : Julien m'a alors proposé d'intégrer le projet afin que le festival soit porté par les Collectionneurs.

JN : Et Michel nous a dit : « Je vous fais confiance ! ». Il se porte garant de l'image du festival et d'ailleurs il préfère le terme « parrain » plutôt que

collaborateur, car il est pleinement investi dans le projet. Michel a cette espèce d'image de grand-oncle universel. Tout le monde le connaît, l'apprécie et le respecte, les anciennes comme les nouvelles générations de talents. C'est une vraie chance qu'il se soit impliqué dans ce projet avec nous !

// Comment avez-vous sélectionné les artistes présents pour cette première édition ?

JN : Nous avons mené un travail de sélection rigoureux pour composer une programmation à la hauteur de cette première édition, **guidés par les conseils de Michel Boujenah dont le mot d'ordre était : « Soyez exigeants ! »**. Ce qui est important pour nous, ce n'est pas la notoriété, mais le talent, avec la volonté de faire découvrir aux saint-paulois des humoristes émergents. Et nous sommes d'ailleurs très fiers de réussir à faire venir à Saint-Paul-de-Vence certains artistes encore peu connus du grand public.

L-A L : Notre objectif a été de proposer une programmation légère et intelligente, qui soit à mi-chemin entre le stand-up, le « seul en scène » et le théâtre. Saint-Paul, c'est un village d'artistes depuis toujours, connu pour ses peintres, ses sculpteurs...

Nous avions envie de prolonger cette tradition, mais à travers une nouvelle dimension : celle de l'art vivant. Notre volonté est que les Remp'Arts du Rire deviennent un vrai rendez-vous dans l'agenda saint-paulois.



Festival les Remp'Arts du Rire

Du 12 au 14 septembre
Place de la Courtine

Ouverture à partir de 18h30 (animation musicale et restauration sur place), fermeture du site à 23h30.
Début des spectacles à 20h30

Informations et réservations
sur : www.rempartsdurire.fr



PROGRAMMATION

- VENDREDI 12 SEPTEMBRE
Soirée Stand-up
Plateau d'humoristes
Pierre Thevenoux
Lisa Perrio
Pablo Caillaud
Marc Tourneboeuf



- SAMEDI 13 SEPTEMBRE
Soirée Stand-up
Plateau d'humoristes
Alexis Le Rossignol
Emma Bojan
Baba Rudy
Mélodie Fontaine

- DIMANCHE 14 SEPTEMBRE
Soirée théâtre
Spectacle de clôture
« Théâtre à la carte » par Les Collectionneurs



La Fête de l'Automne récompensée !

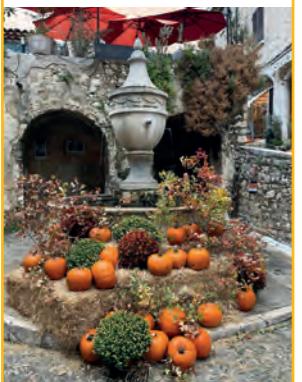
L'Association des Commerçants et Artistes Saint-Paulois a remporté le Prix Or des Trophées des Unions Commerciales des Alpes-Maritimes, grâce à sa grande fête d'octobre. Une belle reconnaissance, avec une subvention de 10 000 euros à la clé. L'événement, devenu incontournable à Saint-Paul-de-Vence, promet encore plus d'animations cette année. Rencontre avec sa présidente, Aurélie Messina.



Châtaignes et vendanges en fête le dimanche 19 octobre !

Dans le prolongement de la fête de l'automne, l'association SOS Sang de Saint-Paul-de-Vence organise la **fête des vendanges et des châtaignes dimanche 19 octobre sur la place de Gaulle**.

Un moment convivial autour des saveurs de saison : marché de producteurs locaux, vin chaud, et châtaignes de Collobrières.



La CCI Nice Côte d'Azur a décerné le Prix Or à l'Association des Commerçants et Artistes Saint-Paulois pour la fête de l'automne. Une belle récompense !

Aurélie Messina : Oui ! Nous avons reçu une subvention de 10 000 euros qui va nous permettre d'étoffer encore davantage notre fête de l'automne, qui associe une braderie des commerçants et de nombreuses animations. L'année dernière, nous avons reçu la visite de plus de 15 000 personnes le dimanche !

En quoi consiste cette fête ?

AM : Elle a lieu le 1^{er} week-end des vacances de la Toussaint. Le village est décoré avec 200 citrouilles, des bottes de paille, des chrysanthèmes, et du feuillage ramassé dans les bois alentours. Le samedi et le dimanche, place à la grande braderie des commerçants, une occasion idéale pour profiter des dernières bonnes affaires de la saison dans les boutiques, les ateliers et les galeries du village, à prix doux ! Le dimanche 19, la place de Gaulle accueillera également la traditionnelle fête des vendanges et de la châtaigne.

// Cette année, justement des nouveautés sont-elles prévues ?

AM : Oui, grâce à la subvention que nous venons d'obtenir, nous allons pouvoir doubler le nombre de citrouilles dans le village : 400 au total, contre 200 les années précédentes, dont

une citrouille géante de 450 kg, comestible, qui sera placée devant le canon.

Avec cette courge géante, les restaurateurs du village vont préparer une soupe de courge que le public pourra déguster le dimanche suivant, le 26 octobre, à l'occasion d'un tout nouveau rendez-vous : **la soupe de la courge !** Pour y participer, il faudra acheter au préalable un bol souvenir, réalisé par les artistes du village. C'est une manière aussi de les associer à l'événement. La soupe sera servie dans quatre lieux : la place de la mairie, la fontaine, la placette et le point de vue.

Une animation musicale est prévue, avec un groupe qui déambulera dans les rues du village. Nous organiserons également une tombola, avec un tirage au sort et de nombreux lots à gagner, notamment un tableau de Jérémie Kleinberg, qui fera une performance en direct. Les tickets seront en vente pendant la braderie le week-end précédent. L'intégralité des fonds récoltés par la tombola sera reversée à la lutte contre le cancer, en hommage à Stéphane, qui nous a quittés l'an dernier.

Quelles sont les missions de l'association ?

AM : Fédérer les 80 adhérents qui sont issus d'horizons très divers (restaurateurs, commerçants, galeristes, artistes et hôteliers) à travers nos quatre événements phares annuels : la fête de l'automne, la fête des fleurs au printemps, le défilé de mode des commerçants en juillet et enfin Noël, où l'association se mobilise chaque année pour décorer le point de vue et la placette.

→ Envie d'en savoir plus ?

Fête de l'automne et grande braderie des commerçants les 18 et 19 octobre 2025 de 10h à 19h

Soupe de la courge dimanche 26 octobre de 12h à 16h
Stationnement gratuit sur les emplacements municipaux
Association des Commerçants et Artistes Saint-Paulois : Tél. 06 23 02 38 83



L'été, école et crèche se refont une beauté !

Chaque été, la commune profite des grandes vacances pour procéder aux indispensables travaux de remise en état du groupe scolaire et de la crèche avant la rentrée ! **Près de 50 000 € ont ainsi été investis pour embellir la Fontette et le Mas des P'tits Loups pendant la trêve estivale !**



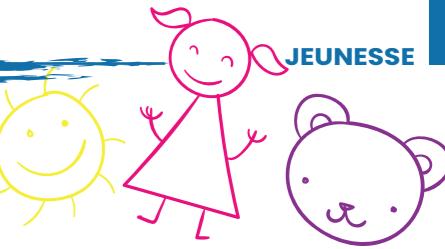
Parmi ces travaux :

- Pose de nouveaux sols souples dans 3 classes élémentaires,
- Réparation des garde-corps et de la rampe d'escalier en primaire,
- Installation de nouveaux lavabos et toilettes en maternelle,
- Mise aux normes de l'alarme du groupe scolaire,
- Modernisation des infrastructures de télécommunication avec installation de postes téléphoniques dans chaque classe et déploiement d'un réseau informatique performant,
- Repositionnement du portail,
- Travaux de peinture dans les classes.

C'est dans la poche !

Les lycéens saint-paulois ayant obtenu la mention « très bien » au Baccalauréat ont été félicités par Monsieur le Maire lors de la cérémonie du 14 juillet : Louis DOLLÉ, BAC Général au Lycée International de Sophia Antipolis ; Sayan GAZZI et Sophie LAMBERT-LAURENT, BAC Général au Lycée Matisse ; Luis TELLEZ, BAC Sciences et Technologies de Laboratoire au Lycée Mélinée et Missak Manouchian. Bravo également à tous les bacheliers qui ont décroché leur sésame !

Parallèlement, le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité récompenser les collégiens saint-paulois ayant obtenu la mention « très bien » au Brevet des Collèges. Félicitations à Yohan BARTOLI, du Collège Romée de Villeneuve-Loubet ; Loïc DUVERT, du Collège La Sine de Vence (mention très bien avec les Félicitations du Jury) ; Victoire LESPES, du Collège Yves Klein de La-Colle-sur-Loup, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu leur Brevet !



→ Aventures estivales entre mer et étoiles

Cette année encore, les élèves du groupe scolaire La Fontette ont reçu leur cahier de jeux distribué par Monsieur Le Maire en personne juste avant leur départ pour les grandes vacances.

Pour cette édition 2025, la mascotte Kelo a fait plonger les maternelles dans le monde mystérieux des océans, et embarqué les élémentaires pour un voyage cosmique autour des étoiles.

→ Petits jeux et grands sourires pour finir l'année



Mercredi 2 juillet avait lieu la fête de fin d'année au Mas des P'tits Loups. Malgré la chaleur, les tout-petits ont pu s'amuser autour de divers stands de jeux : pêche aux canards, maquillage du monde, parcours country... et madison endiablé par les équipes de la crèche, rejoints par de nombreuses familles sur la piste, avant de clôturer ce moment festif autour d'un buffet garni grâce aux parents et au chef Christophe.



Graff' Party à l'Espace Jeunes !

Après avoir imaginé et dessiné leur fresque pendant les vacances de février, les ado ont pu la graffiter en grand format sur un mur de 5 mètres sur 3, directement dans l'Espace Jeunes. Encadrés par Flo, alias Menace l'Artiste, ils ont appris à manier les bombes de peinture comme de vrais pros, et le résultat est bluffant !





La Fontette décroche la Mention Excellence du label Ecocert En Cuisine !

Avec près de 90 % de produits bio servis à la cantine, le groupe scolaire La Fontette a obtenu le label Ecocert En Cuisine niveau 3 « Mention Excellence », la plus haute distinction en matière de restauration durable ! Cette reconnaissance salue l'engagement de la Municipalité pour une restauration scolaire respectueuse de la santé des enfants et de l'environnement, portée notamment par le service des Affaires Scolaires, sous l'égide de Nathalie Laguna et de sa collaboratrice, Régine Amengual.

// Comment est né le projet de labellisation Ecocert en Cuisine ?

Nathalie Laguna : Au départ, notre projet était centré sur une problématique claire : réduire le gaspillage alimentaire dans nos cuisines. C'est dans ce cadre que Régine, en menant des recherches pour identifier des leviers d'accompagnement, a découvert la labellisation Ecocert En Cuisine, un cadre structurant, en lien avec nos valeurs.

Nous avons donc réalisé le diagnostic initial proposé par Ecocert, et, à notre grande surprise, nous avons constaté que nous répondions déjà à la majorité des critères du niveau 2 de la labellisation.

// Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette démarche ?

NL : La certification Ecocert en Cuisine s'inscrit dans une démarche globale qui englobe l'approvisionnement alimentaire, l'organisation en cuisine, les actions éducatives de sensibilisation et les efforts pour limiter l'impact écologique de la restauration. Cette labellisation ne se limite pas à proposer une cuisine bio et de qualité aux enfants. Elle va bien



plus loin : elle intègre des dimensions environnementales, mais aussi sanitaires, comme, par exemple, l'utilisation de produits d'entretien écologiques et la réduction des plastiques en cuisine.

Régine Amengual : La démarche vise à privilégier les produits bio, locaux et de saison, issus de filières durables, pour réduire l'empreinte carbone et soutenir l'économie locale via les circuits courts. Elle comprend aussi des actions concrètes contre le gaspillage alimentaire, comme les campagnes de pesées, et une sensibilisation à la gestion des déchets et au compost. En cuisine, l'usage de détergents est limité à sept produits éco-labellisés, et les plastiques sont remplacés par des matériaux durables comme le verre ou l'inox.

RA : Lors de l'audit, tout est passé au peigne fin : la totalité des factures, les étiquettes des produits, les ingrédients et additifs utilisés en cuisine, et même les menus.

// Le restaurant scolaire de la Fontette a franchi les étapes du niveau 2 en 2022, puis du niveau 3 en 2024, pour atteindre cette année la « Mention Excellence », la plus haute distinction du label. Comment avez-vous réussi à répondre aux exigences croissantes du label ?

NL : Tout d'abord je tiens à dire que nous sommes

NL : Une commission des menus se réunit chaque trimestre avec un petit groupe d'enfants. Ensemble, ils travaillent sur les menus, ce qui leur permet de mieux comprendre les enjeux liés à la saisonnalité et à l'équilibre alimentaire.

RA : Trois fois par an, nous organisons la semaine des pesées. Pendant trois semaines, nous pesons les sorties de cuisine et les déchets, ce qui permet aux enfants de prendre conscience de l'importance de manger selon leur faim. Nous leur proposons des entrées adaptées (« petites » ou « grosses » fâmes) ou en libre-service dans des saladiers, afin qu'ils

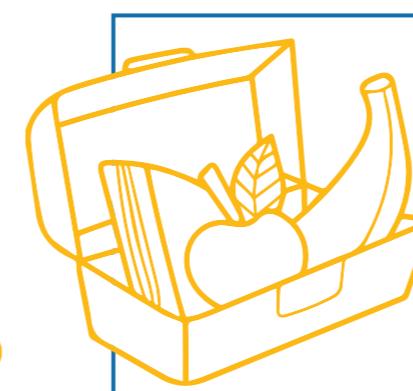
puissent choisir leur portion. Nous avons aussi mis en place un système d'ambassadeurs du tri, qui veillent au bon respect du tri des déchets.

// Quel est le prochain objectif ?

NL : Maintenir cette « Mention Excellence ». Nous sommes partis d'un taux de 41 % de produits bio en 2022, pour atteindre plus de 80 % lors de l'audit de mai 2025 ! C'est une reconnaissance officielle extrêmement valorisante pour la commune. Cette distinction reflète le sérieux et la cohérence de notre démarche à tous les niveaux. Dans le département des Alpes-Maritimes, **seules trois communes peuvent se prévaloir d'avoir obtenu cette Mention Excellence : Mouans-Sartoux, référence départementale en la matière, Le Rouret, et désormais Saint-Paul-de-Vence !**

RA : Et il est important de rappeler que cet engagement en faveur d'une cuisine de qualité pour nos enfants n'a eu aucun impact financier pour les familles.

NL : Oui, les tarifs n'ont pas augmenté, alors même que nos dépenses en produits alimentaires ont presque doublé en trois ans ! Nous allons donc poursuivre nos efforts en vue du prochain audit prévu au printemps 2026. Et dès la rentrée, pour rester fidèles à nos engagements, nous mettons en place le goûter zéro déchet, afin de limiter l'usage d'emballages jetables à l'école.



L'heure du goûter « zéro déchet » a sonné !

Dès la rentrée, le groupe scolaire La Fontette se met en mode « zéro déchet » à l'heure du goûter. Adieu gourdes, emballages plastiques et autres briquettes à usage unique, et bienvenue aux produits en vrac (fruits secs et/ou entiers) et aux boîtes réutilisables ! Un joli geste pour l'environnement et l'occasion de renouer avec les gâteaux maison !



NB : Engagée également dans une restauration plus durable, locale et saine aux enfants, la crèche Le Mas des P'tits Loups maintient elle aussi son niveau 1. Félicitations à toutes les équipes municipales pour leurs efforts !

Prix de l'eau : comprendre sa facture

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les habitants de Saint-Paul-de-Vence et des communes du Syndicat de l'Estéron et du Var Inférieurs (SIEVI*) ont vu leur facture d'eau augmenter. Cette évolution, qui concerne l'ensemble des communes du SIEVI, s'inscrit dans une volonté de mieux préserver la ressource et de moderniser les infrastructures. Mais concrètement, qu'est-ce que cela change pour les usagers ?

→ Un changement de prestataire décidé collectivement

Les 2 contrats de délégation de service public (DSP) sous maîtrise d'ouvrage du SIEVI étant arrivés à échéance le 31/12/2024, le SIEVI a décidé, à la suite d'une mise en concurrence obligatoire, de confier la gestion du service de l'eau à un nouveau prestataire dans le cadre d'une nouvelle DSP de 12 ans. C'est le candidat Suez qui a été retenu par le comité exécutif du SIEVI composé des 16 maires de son territoire, conformément aux règles du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique. Cette décision a été votée à la majorité : 15 voix contre 1. Les objectifs sont clairs : garantir une eau de qualité pour tous et réaliser les investissements nécessaires pour moderniser le réseau d'eau potable et préserver la ressource pour les générations futures.

→ Une hausse des tarifs expliquée

La nouvelle tarification introduite par Suez repose sur des paliers de consommation, afin de garantir une tarification au plus juste. Pour une consommation moyenne de 120 m³/an, le prix du m³ passe de **2,11 € à 2,44 € TTC**, soit une hausse de 15,5 %. Cette augmentation se décompose ainsi :

- **+6 %** : hausse des taxes nationales reversées à l'Agence de l'eau.
- **+9,5 %** : financement des investissements prévus dans le contrat.

→ Des services modernisés pour mieux gérer l'eau

Le choix de Suez repose sur des critères techniques et environnementaux précis, avec des engagements forts :

- La télérègle : facturation au réel pour plus de transparence.
- La détection de fuites : intervention rapide, réduction du gaspillage.
- La cartographie du réseau : qui assure une meilleure connaissance des tracés pour anticiper les travaux.
- La production d'énergie avec la création d'une micro-turbine à l'usine de potabilisation de l'eau à Bouyon.



EN RÉSUMÉ

- Le changement de prestataire résulte d'une décision collective des 16 communes du SIEVI, dans le cadre légal d'une mise en concurrence obligatoire. Il répond à la nécessité de moderniser le réseau et d'unifier la gestion du service public de l'eau potable.
- La hausse moyenne de 15,5 % de la facture référence de 120 m³/an est encadrée et justifiée, notamment par l'augmentation des taxes versées à l'État via l'Agence de l'Eau et des investissements à réaliser.
- La tarification progressive protège les usages essentiels et responsabilise les consommations élevées. Les nouveaux services proposés par Suez visent à améliorer la performance du réseau et à préserver la ressource en eau.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ LE SIEVI : WWW.SIEVI.FR

* Le SIEVI regroupe 16 communes pour la compétence « eau potable » : Aiglun, Bézaudun-les-Alpes, Bouyon, Conségudes, Coursegoules, Cuébris, Les Ferres, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquestéron, La Roque-en-Provence, Saint-Paul-de-Vence, Sigale, Toudon et Tourrettes-sur-Loup.

Patrimoine en lumière

Le 19 septembre, Saint-Paul-de-Vence célébrera l'histoire et l'identité du village en inaugurant, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, deux joyaux restaurés : l'entrée du village et la roue du moulin.

Après plusieurs mois de travaux l'hiver dernier, l'entrée du village médiéval s'est métamorphosée. Sous l'oeil vigilant des architectes des Bâtiments de France, 900 m² de pavage ont été réalisés, dans une harmonie parfaite avec les calades du cœur historique. Le coût total du chantier s'élève à **445 000 €**, incluant la reconstruction complète des canalisations et le pavage de la montée du Bastion. Ce chantier ambitieux mené grâce au soutien du Département des Alpes-Maritimes (**130 478 €**) et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (**152 224 €**) redessine l'entrée du village, offrant un aménagement mêlant esthétisme et sécurité, dans le respect de son identité médiévale.



La roue du moulin : la mémoire en mouvement

Lancée en 2024, la restauration de la roue du moulin « Pierre-Hugues », située en contrebas de la place de Gaulle, visait à préserver et pérenniser l'infrastructure de ce pilier de l'économie locale des XVI^e et XVII^e siècles. Grâce au savoir-faire de l'entreprise Croix, spécialiste des moulins depuis 1850, la roue a retrouvé toute sa splendeur pour un montant de **81 176 € HT**. La façade du bâtiment, également rénovée (**50 732 € HT**), a bénéficié du soutien de la Région Sud. Un projet qui allie sauvegarde patrimoniale et mémoire vivante du village.

Le 19 septembre, à 11h, sur la place de Gaulle, Saint-Paul-de-Vence inaugure en un même souffle ces deux symboles forts d'un patrimoine vivant et d'un héritage qui continue d'animer l'âme du village.



Le Pays de Vence entre dans la cour des grands !

Jeudi 18 septembre à 18h30, Saint-Paul-de-Vence inaugurera officiellement le label « Pays d'Art et d'Histoire », récemment attribué au territoire du SIVOM du Pays de Vence. C'est le tout premier territoire des Alpes-Maritimes à obtenir cette distinction ! Ce label, décerné par le ministère de la Culture, distingue les territoires engagés dans la valorisation de leur cadre de vie et de leur histoire. Bien plus qu'une reconnaissance, ce prestigieux label récompense « une dynamique collective et la volonté de préserver notre histoire tout en la rendant vivante et accessible », souligne Laurence Hartmann, première adjointe déléguée à la culture et au patrimoine. Avec cette reconnaissance, le SIVOM rejoint le cercle des 205 territoires labellisés « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » en France.

RDV Jeudi 18 septembre à 18h30 à la Médiathèque.

Cette inauguration sera suivie d'une visite guidée médiévale théâtralisée (voir page 12).



Les événements de l'automne

SEPTEMBRE

Lundi 1 // de 9h à 12h
Permanence mutuelle communale
> Mairie principale. Inscriptions au 04 92 90 70 60 ou auprès du CCAS - 04 93 32 41 12

Mercredi 3 // de 10h à 12h
Café des lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Samedi 6 // de 10h à 13h
Forum des associations
> Place de Gaulle. Entrée libre

Mardi 9 // 9h30
Pétanque séniors 06
> Place de Gaulle. Inscriptions auprès du Cercle de Saint-Paul - 09 50 76 92 45 ou du CCAS - 04 93 32 41 12

Jeudi 11 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Du vendredi 12 au Dimanche 14
Les Remp'Arts du Rire
Festival d'humour et de comédie
> Place de la Courtine. Réservations sur www.lesrempartsdurire.fr



Vendredi 12 // de 10h à 11h
Atelier Yoga du Rire
> Salle du club de l'amitié saint-pauloise. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 12 // de 10h à 11h
Atelier mémoire et gymnastique cérébrale
> Salle Freinet. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Jeudi 18 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Vendredi 19 // de 10h à 11h
Atelier Yoga du Rire
> Salle du club de l'amitié saint-pauloise. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 19 // de 10h à 11h
Atelier mémoire et gymnastique cérébrale
> Salle Freinet. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

LE PATRIMOINE EN FÊTE !

Du 18 au 20 septembre

Jeudi 18 // 18h30
Inauguration du Label Pays d'Art et d'Histoire
> Médiathèque. Entrée libre

Jeudi 18 // 20h
Visite guidée médiévale théâtralisée
> Départ Office de tourisme. Offert par le SIVOM. Sur inscription au 04 93 32 86 95

Vendredi 19 // 11h
Inauguration de la Place de Gaulle et de la Roue du Moulin
> Place de Gaulle. Entrée libre

Samedi 20 // 10h
Visite guidée à la découverte de la poésie architecturale saint-pauloise au cœur du village avec Luc Svetchine, architecte conseil de la commune
> Office de tourisme. Gratuit sur inscription au 04 93 32 86 95

Samedi 20 // 14h et 15h
Atelier céramique et décoration de plaques de maison avec l'association « Au Tour de l'Art »
> Médiathèque. Gratuit sur inscription au 04 93 32 41 70

À découvrir à la médiathèque
Du 9 au 19 septembre
Exposition de cartes postales anciennes et des œuvres issues du fond Verdet
> Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque. Infos au 04 93 32 41 70

Samedi 20 // 20h
Spectacle de théâtre "Kaamelott" de l'association ORFEA
> Auditorium. Billetterie prochainement en ligne

Mercredi 24 // 18h30
Conseil municipal
> Auditorium

Jeudi 25 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 25 // de 14h30 à 16h30
Café des Aidants
> Salle du club de l'amitié saint-pauloise. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 26 // de 10h à 11h
Atelier mémoire et gymnastique cérébrale
> Salle Freinet. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 26 // de 10h à 11h
Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Lundi 29 // 18h
Fête de la Saint Michel
> Aire Saint Michel, quartier de la Bastide Rouge

OCTOBRE

Mercredi 1 // de 10h à 12h
Café des lecteurs

> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Vendredi 2 // de 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Vendredi 3 // de 10h à 11h
Atelier Yoga du Rire
> Salle du club de l'amitié saint-pauloise. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 3 // de 10h à 11h
Atelier mémoire et gymnastique cérébrale

> Salle Freinet. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 3 // 20h30
Théâtre :
« Viré par folie douce »
> Auditorium. Entrée : 15€ (grand public). Réservations auprès de www.paulart-saintpaul.com ou billetreduc.com

Samedi 4 // 20h
Festival du court-métrage
"Prix de courts"
> Auditorium

Lundi 6 // de 9h à 12h
Permanence mutuelle communale
> Mairie principale. Inscriptions au 04 92 90 70 60 ou auprès du CCAS - 04 93 32 41 12

Jeudi 9 // 9h à 11h30
Bulle d'éveil
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Vendredi 10 // de 10h à 11h
Atelier Yoga du Rire
> Salle du club de l'amitié saint-pauloise. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 10 // de 10h à 11h
Atelier mémoire et gymnastique cérébrale
> Salle Freinet. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Jeudi 25 // de 14h30 à 16h30
Café des Aidants
> Salle du club de l'amitié saint-pauloise. Gratuit sur inscription auprès du CCAS : 04 93 32 41 12 / ccas@saint-pauldevence.fr

Vendredi 17 // 18h
Hommage à Folon
Projection du documentaire Folon Gaetan Saint-Remy
> Médiathèque. Entrée libre



FESTIVAL DE LA MONTAGNE : DU 21 AU 23 NOVEMBRE

Vendredi 21 // 20h

Projection de 2 films documentaires
« Des quartiers au sommet : le Mercantour sous nos pieds » et « Far Enough, de Chamonix au Népal à vélo »
> Auditorium. Tarif unique 8 €.
Réservations sur le site helloasso.com



Samedi 22 // 14h

Ateliers créatifs décos de noël pour enfants avec l'association Art expression de Joanna Pinter et bourse aux ski et balade nature avec guide conférencier.
Départ Office de Tourisme
> Toit-terrasse de l'auditorium.
Entrée libre

Vendredi 7 // 20h30

Théâtre
"Un stylo dans la pièce"
> Auditorium. Entrée : 15€ (grand public). Réservations auprès de www.paulart-saintpaul.com ou billetreduc.com

Mardi 11 // 11h

Cérémonie commémorative de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale 1914-1918
> Place Neuve / Monument aux morts.
Accès libre

Jeudi 13 // de 9h à 11h30

Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 20 // de 9h et 11h30

Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Jeudi 27 // de 9h et 11h30

Bulle d'éveil
(Lieu d'accueil enfants-parents)
> Auditorium. Accès gratuit et sans inscription

Vendredi 28 // de 10h et 11h

Bébés lecteurs
> Médiathèque. Gratuit. Inscription auprès de la médiathèque : 04 93 32 41 70

Vendredi 28 // 20h30

Concert de musiques classiques et musiques de film
> Auditorium. Entrée : 15€ (grand public). Réservations auprès de www.paulart-saintpaul.com ou billetreduc.com

Samedi 22 // 20h

Projection de 2 films « Expédition au Népal » et « Super crack, sur les pas de Patrick Edlinger », en présence de David Mattéoli, alpiniste et Antoine Rolle. Entracte : Grand snack montagnard au « camp de base »
> Auditorium. Tarif unique 8 €.
Réservations sur le site helloasso.com

Dimanche 23 // de 11h à 17h
Journée d'animations et d'ateliers démonstrations en plein air Animations et Ateliers « Les défis de la montagne »
> Places de Gaulle et de la Courtine. Restauration sur place. Accès libre et stationnement gratuit les 22 et 23 novembre

DU 15 JANVIER AU 14 FEVRIER 2026, FAÎTES-VOUS RECENSER !

Saint-Paul-de-Vence procédera au recensement de population du 15 janvier au 14 février 2026. Obligatoire tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, cette opération permet de mieux connaître la population et d'adapter les services publics en conséquence. Les données recueillies servent à planifier les équipements collectifs, à ajuster les politiques locales et à déterminer les dotations de l'État. Se faire recenser, c'est donc participer activement à la vie de sa commune. Le recensement est simple, confidentiel et essentiel. Chaque réponse compte !

Recensement de la population 2026

Les annonces presse seront disponibles en septembre, merci de votre patience !



Découvrez vos prochains rendez-vous à la médiathèque !



À noter !

Les prochaines dates de fermeture de la médiathèque :

- Jeudi 4 septembre de 16h à 18h30
- Vendredi 12 septembre
- Jeudi 16 septembre de 16h à 18h30
- Mardi 23 et Mercredi 24 septembre
- Jeudi 27 novembre

Nouveau ! Une vente de livres d'occasion de la médiathèque sera organisée :

Samedi 6 de 10h à 13h

> Au Forum des associations Place de Gaulle

Mardi 9 dès 16h30

> Devant la médiathèque

À l'occasion de la fête du patrimoine, rendez-vous le :

Jeudi 18 septembre à 18h30
pour l'inauguration officiel du label « Pays d'Art et d'Histoire ».

Et du 9 au 19 septembre,
découvrez une exposition de cartes postales anciennes et d'œuvres du fonds Verdet dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

En octobre, deux temps forts à ne pas manquer :

Vendredi 3 octobre à 18h30
Anniversaire de la Micro-Folie avec la projection de l'opéra L'Élixir d'amour de Donizetti.

Vendredi 17 octobre à 18h30
Diffusion du documentaire « Folon », portrait intime et inédit de l'artiste belge disparu il y a 20 ans.

Côté Micro-Folie : à découvrir en mode libre !

SEPTEMBRE

Mercredi 3
Collection Grand Est

Mercredi 10
Collection Bretagne [NOUVEAU]

Mercredi 17
Collection Paris

OCTOBRE
Mercredi 1^{er}
Collection Impressionnisme

Mercredi 8
Sélection « Universcience »
(en écho à la Fête de la science)
Mercredi 15

Sélection « Art et fines herbes »
(en écho à la Semaine du goût)

Mercredi 22
Collection Notre-Dame de Paris
(en écho aux Journées nationales de l'architecture)

Mercredi 29
Sélection « Macabre musée »
(Halloween)

NOVEMBRE
Mercredi 5
Collection nationale I
Mercredi 12
Collection Île-de-France

Mercredi 19
Sélection « Monts et merveilles »
(en écho au Festival de la montagne)

Mercredi 26
Collection Centre-Val de Loire



Faites le plein d'activités !

Qui dit rentrée...dit nouvelles activités ! Le CCAS vous propose de nouveaux ateliers gratuits en ce moment !

Atelier « Mémoire et Gymnastique cérébrale »

- travailler sa mémoire tout en prenant plaisir»
Vendredi de 10h à 11h : 12, 19 et 26 septembre, 3 et 10 octobre
- > À la salle Freinet (mairie annexe).

Atelier Yoga du Rire

- pour améliorer la santé mentale, physique, émotionnelle
- > Salle de la Fontette
- Vendredi de 10h à 11h : 12, 19 et 26 septembre, 3 et 10 octobre

Atelier Bien-être Sophrologie

- > Salle de la Fontette
- Jeudi de 10h à 11h30

Inscrivez-vous dès maintenant auprès du CCAS :
04 93 32 4112 ou 04 93 32 4124 // ccas@saint-pauldevence.fr

→ Retrouvez également toutes les semaines :

- Séances d'équilibre : mercredi de 9h à 10h
- Séance gymnastique douce : lundi de 9h à 10h
- > À l'auditorium



Cap sur la semaine bleue !

Lundi 6 octobre à partir de 9h30

Médiathèque :

9h30 : Accueil café
10h15 : conférence sur l'histoire de Saint-Paul-de-Vence et projection de photos d'époque de Monsieur et Madame Gomot.

Le + : Projection d'œuvres des artistes qui ont vécu ou séjourné à Saint-Paul-de-Vence et dans la région (Chagall, Picasso, Matisse, Klein, Dubuffet, etc.) dans le cadre de la Micro-Folie.

Jeudi 9 octobre à partir de 8h30
Journée excursion à Menton et en Italie

Vendredi 10 octobre à 11h30 : Apéritif convivial en partenariat avec le Club de l'Amitié Saint-Pauloise

> Salle de la Fontette



À noter dans vos agendas, le **café des aidants**, un RDV pour échanger et s'informer entre aidants.
Jeudi 25 septembre de 14h30 à 16h30 > Salle du club de l'amitié

TRIBUNES

La tribune de Saint-Paul à Coeur n'a pas été transmise au service communication dans les délais impartis

Le mot de Cap Saint-Paul

L'été 2025 a une nouvelle fois confirmé l'attractivité et le dynamisme culturel de notre commune. De nombreux RDV festifs et artistiques ont rythmé la saison estivale et rassemblé habitants comme visiteurs.

Cette richesse culturelle est le fruit d'un travail collectif. Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à l'Office de Tourisme, aux associations, aux commerçants et aux artistes saint-paulois, pour leur implication constante au service de la vitalité, de l'attractivité et du rayonnement de notre commune.

Tous ces événements se sont déroulés dans les meilleures conditions, grâce à la mobilisation de tous les agents municipaux, et plus particulièrement des services techniques et de la police municipale, qui ont veillé à la sécurité et la logistique avec professionnalisme.

Parallèlement, plusieurs projets municipaux se poursuivent

- la rénovation du toit de l'entrepôt des services techniques, avec l'installation de panneaux photovoltaïques et solaires, gage d'une meilleure autonomie énergétique ;
 - la sécurisation des voiries municipales ;
 - la restauration de la chapelle Saint-Michel, qui se poursuit étape par étape ;
 - l'édification du futur musée de Saint-Paul de Vence, qui constituera un nouvel atout patrimonial et culturel pour notre commune ;
 - l'hommage qui sera rendu à l'artiste Jean-Michel FOLON ;
 - Et l'édition 2025 des Journées du patrimoine.
- Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle rentrée !

→ Retrouvez dans chaque numéro l'état civil de notre commune*

* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

Ils ont vu le jour

// Victoria NALBANDIAN (16/04) // Jayce POULAIN (14/05) //
 Charlie BENSAHEL (10/06) // Chloé FERNANDES (18/06) //
 Sloane CASTAGNA (21/06) //
 Albane LEVERD (10/07) // Jaspe CIMINO (19/07) //
 Ella VANLEEFDAEL GAUTHIER (05/08) //



Ils se sont dit "oui"

// Bernadette SERT et Jean-Marie ARNOULD (06/06) //
 Audrey ANSTETT et Sandrine PISANI (07/06) // Sandra HAMAOUI et Benjamin BERNHEM (11/06) // Alina SHTRONDA et Georgii MESHCHERIAKOV (13/06) // Elena MAKSIMOVA et Thibaut URIEN (20/06) // Kate BYRNE et James FRENCH (21/06) // Delphine MOYSAN et Jesse CRÉANGE (05/07) // Deborah BENARD et David NOBLET (09/07) // Ludivine MATHON et Théo SÉGUIN (12/07) // Amélyse MENEI et Nicolas KANDEL (17/07) // Marie-Josée WUILLAY et Alain SORNE (19/07) // Flora TEYSSERE et Christophe HUE (02/08) // Melody COCINO et Benjamin GUIGONNET (09/08) //



Ils nous ont quittés

// Madeleine GREVIN (29/04) // Michèle BOSCHETTI (23/05) // Philippe LAMBERT (13/06) // Monique VANNECK (27/06) // Gabriel DELFINO (28/06) // Andrée VILLIERS (04/07) // Ian KHAN (06/07) // Claude GRANEREAU (19/07) // Régine LO IACONO (23/07) // Joséphine LAMASA (02/08) // Honorine POLO (09/08) //

ASSOCIATIONS

→ Une ceinture noire bien méritée !

En mai dernier, l'association Aïki Jutsu Côte d'Azur de Saint-Paul-de-Vence a participé à un stage international en Belgique, dirigé par les maîtres de l'école traditionnelle Takeda Nakamura Ha. À cette occasion, Marie Guiglion, ostéopathe du parking de la Sainte-Claire, a obtenu sa ceinture noire 1^{er} DAN en aïkido et en iai do. Cette école de samouraï comporte 7 disciplines dont l'aïkido, le iai do, le jodo (bâton court), le kendo, le jukenpo (boxe japonaise), les shugis et les shuriken jutsu (armes de jet). Les cours sont assurés par Sensei Jean-Pierre Roualdes à la salle du Moulin à Huile, les lundis et mercredis pour enfants, ados et adultes. Informations : 06 17 47 43 91 ou jp.roualdes06@gmail.com



SAMEDI 6 SEPTEMBRE

10H -13H | Place de Gaulle

Infos sur www.saintpauldevence.org

